Approches institutionnelles et juridiques

UE 37

Enseignant(s) responsable de l'UE : Brenda CONDE
Autres enseignant·e·s de l'UE : Eléonore VANOPDENBOSCH, Nathalie RAES, Tanguy LIGOT

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	EDU31AIJ
Nombre de crédits ECTS	6 (facteur de pondération)
Volume horaire	78 h (Q1 78 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	—
Coordonnées du service	Campus de Jodoigne, Chaussée de Tirlemont, 1370 Jodoigne
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuves spécifiques par activité d'apprentissage
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
ED31ECMED Education critique aux médias	26	2	NON
ED31CFIFN Formation à la neutralité	13	1	OUI
ED31LR4 Droit pénal et législation sociale	39	3	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **RE01** ARES. 1 Communiquer = Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique :
- **RE01.2** ARES. 1.2 Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société
- **RE01.3** ARES. 1.3 Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe
- **RE01.4** ARES. 1.4 Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche
- **RE02** ARES. 2 Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité :
- **RE02.5** ARES. 2.5 Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique
- **RE02.6** ARES. 2.6 Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.
- **RE03** ARES. 3 Etre un acteur institutionnel et social engagé :
- **RE04** ARES. 4 S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates :
- **RE04.1** ARES. 4.1 S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire

- **RE04.2** ARES. 4.2 Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée
- **RE04.5** ARES. 4.5 Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche
- **RE05.1** ARES. 5.1 Etre ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité
- **RE05.2** ARES. 5.2 Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif
- **RE05.3** ARES. 5.3 Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations
- **RE05.4** ARES. 5.4 Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe
- **RE05.6** ARES. 5.6 Evaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.

Autres connaissances ou compétences prérequises

Education critique aux médias

Néant

Formation à la neutralité

Néant

Droit pénal et législation sociale

Néant

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Education critique aux médias

Objectifs

- Comprendre le paysage médiatique qui nous entoure et se faire le relais des bonnes pratiques médiatiques
- S'interroger sur les effets des technologies numériques sur les pratiques sociales
- Comprendre et expérimenter les médias dans leurs dimensions relationnelles et émotionnelles
- Développer le sens critique et l'autonomie face à tout message dont le futur éducateur est la cible ou l'émetteur
- Concevoir et mettre en place des activités éducatives adaptées à un groupe spécifique et à une problématique spécifique dans le champ de l'éducation aux médias.

Contenu

Les séances sont au service de la tâche complexe réalisée par les étudiant·es dans le cadre de leur présentation devant un jury de professionnel·les du secteur de l'éducation aux médias. Les groupes d'étudiant·es doivent réaliser un outil d'éducation aux médias qui repose sur une étude documentaire préalable.

De manière générale, un retour est fait sur les éléments techniques indispensables à la réalisation du travail:

- Critique des sources et normes APA 7 dans Word
- Outils numériques qui permettent de créer des animations en ligne : Genial.ly, Wooclap, Mural, Canva , IA, etc.
- Retour sur les compétences en éducation aux médias
- Choix du sujet et méthodes de recherche documentaire en ligne
- Construction d'un dossier d'animation et création des supports nécessaires
- Test de l'outil et pratique réflexive.

Formation à la neutralité

Objectifs

- Comprendre l’intérêt et le fonctionnement de la neutralité dans une société multiculturelle

- Maîtriser les valeurs fondatrices de la neutralité en Fédération Wallonie-Bruxelles (Déclaration des droits de l’homme, Constitution belge, Décrets neutralité du 31/03/1994 et 17/12/2003) ;

- Acquérir une démarche favorisant une neutralité positive ;

- Apprendre à discuter et échanger dans le respect du pluralisme

- Développer une réflexion ouverte par rapport à la question de la neutralité en Belgique.

Contenu

- définition de la neutralité
- fonctionnement de l'Etat belge
- Analyse des textes fondamentaux (DUDH, CIDE, etc.)

Droit pénal et législation sociale

Objectifs

Comprendre le Décret maltraitance, la déchéance de l’autorité parentale
Connaitre et comprendre la législation relative au nouveau statut des incapables
Cerner le contrat de travail et les obligations qui en découlent
Connaitre et comprendre les règles déontologiques : secret professionnel

Contenu

Le Décret maltraitance

La déchéance de l’autorité parentale

Le nouveau statut des incapables

Les différents contrats de travail et leurs obligations

La déontologie applicable aux éducateurs et le secret professionnel

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Education critique aux médias

Approche par projet : réalisation d'un travail en fonction d'une thématique précise concernant l'éducation aux médias.
Réalisation par groupe de 2 à 3 étudiant·es d'une activité de sensibilisation à une thématique du champ de l'éducation aux médias. Ce projet sera présenté devant un jury composé de membres professionnels de l'éducation aux médias et à l'information. Dans ce cadre, les séances de cours apporterons les rappels théoriques nécessaires et présenteront des outils numériques permettant aux étudiant·es de réaliser leur tâche. Des séances de coaching par groupes sont également prévues (planning et consignes : voir campus numérique).

Formation à la neutralité

•Cours magistral avec notions théoriques

•Discussions

•Travail de groupes et débats

•Réflexion et échanges en grand groupe et en sous-groupes autour de thématiques liées au concept de neutralité et du terrain professionnel.

Droit pénal et législation sociale

Mise en situation de problème,

Questionnement par rapport au sujet abordé

Explication des termes et notions nouvelles via des exemples concrets

Différents documents, questions

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Education critique aux médias

À l'issue du cours d'éducation critique aux médias, l'étudiant·e est capable de :

- maîtriser le vocabulaire de l'éducation aux médias,
- porter un regard critique sur les médias qui l'entourent ;
- utiliser à bon escient les outils multimédias ;
- réaliser une étude documentaire préliminaire reposant sur des sources variées et fiables, sur un sujet lié à l'éducation aux médias
- construire une animation de sensibilisation/ éducation au multimédia en fonction du public-cible et la présenter devant une jury de professionnels de l'éducation;
- adopter une posture réflexive sur la travail réalisé et s'autoévaluer.

Formation à la neutralité

A l'issue de l'AA, les étudiants seront capables d'aborder les situations vécues sur le terrain avec un regard neutre et objectif, en tenant compte des spécificités de droits humains.

Droit pénal et législation sociale

Comprendre le Décret maltraitance, la déchéance de l'autorité parentale

Connaitre et comprendre la législation relative au nouveau statut des incapables

Cerner le contrat de travail et les obligations qui en découlent

Connaitre et comprendre les règles déontologiques : secret professionnel

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Formation à la neutralité : Powerpoint disponibles sur le e-campus	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—
Formation à la neutralité : Notes dispos sur campus numérique	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—

Droit pénal et législation sociale : Syllabus + Brochures	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Education critique aux médias : Notes de cours et ressources pour les travaux sur le camus numérique.	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—
Droit pénal et législation sociale : /	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—
Formation à la neutralité : Notes de cours dispos sur le campus numérique	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuves spécifiques par activité d'apprentissage.

Méthode d'intégration :

- Si aucune des notes des différentes AA qui composent l'UE ne se situe en deçà de 8/20, c'est la technique de la moyenne arithmétique pondérée qui est appliquée.
- Si la note d'une ou plusieurs AA composant une UE se situe en deçà de 8/20, la note finale de l'UE correspondra à la plus mauvaise des notes reçues.

Janvier			
Education critique aux médias — méthode d'intégration : 36 %			
Évaluation continue	100 %	Type de questions : Le travail remis sera suivi d'une défense orale	Examen à livre : Livre fermé
Des retours formatifs sont prévus durant le quadrimestre. Ils sont obligatoires pour pouvoir présenter l'épreuve. La recherche documentaire sur le sujet choisi ou attribué sera à remettre au professeur à une date communiquée sur le campus numérique. Pour la seconde partie du travail (partie pratique et défense orale), des travaux écrits seront aussi à remettre. Les présentations orales devant jury seront accompagnées d'un support visuel qui sera déposé le jour des présentations orales. En cas d'échec à la partie écrite du dossier, un correctif pourra être apporté par le groupe au plus tard le premier jour de la session d'examens de janvier. Les travaux présentant plus de 10 fautes d'orthographe sont automatiquement sanctionnés de la note de 0/20.			
Formation à la neutralité — méthode d'intégration : 17 %			
Évaluation continue	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé
Il n'y a pas de seconde session pour ce cours. Seuls les présences et travaux effectués en classe comptent. Si moins de 75% de présences, échec de l'AA			
Droit pénal et législation sociale — méthode d'intégration : 50 %			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé

Août			
Education critique aux médias — méthode d'intégration : 36 %			
Travaux durant la session	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé
Le travail à remettre sera soit un travail individuel (si une seule personne du groupe doit repasser l'évaluation) soit un correctif du travail de groupe. Les consignes seront spécifiées via le campus numérique.			
Droit pénal et législation sociale — méthode d'intégration : 50 %			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé